

la ferme décision du gouvernement sur ce point de refuser, autant que nous le pouvions, de laisser accorder cette charte, les vues du gouvernement ont été adoptées par ce comité sans une seule voix dissidente.

M. MACKENZIE. Pour moi, j'ai différé d'opinion.

Sir CHARLES TUPPER. L'honorable monsieur dit qu'il a différé d'opinion, alors il a été bien mal compris. Je n'ai entendu aucun dissentiment, mais il y a plus, une députation venue d'Emerson pour demander des secours m'a informé il y a quelques temps, qu'elle avait eu une entrevue avec l'honorable monsieur, et qu'elle ne put obtenir de lui plus de satisfaction qu'elle n'en avait reçu du gouvernement.

M. MACKENZIE. Je n'ai pas le pouvoir d'accorder des secours.

Sir CHARLES TUPPER. Alors, tout ce que je puis dire c'est que l'honorable monsieur a failli à l'accomplissement des devoirs de sa haute position, comme l'un des principaux membres de ce parlement, s'il a, dans une circonstance où les vues du gouvernement sur une grande question nationale, étaient soumises au comité des chemins de fer, gardé pour lui son opinion et n'a pas aidé le comité des lumières de son expérience.

M. MACKENZIE. J'ai fermement exprimé mon dissentiment.

Sir CHARLES TUPPER. L'honorable monsieur n'exprime pas d'ordinaire son dissentiment d'une manière assez calme pour que je puisse avoir oublié qu'il l'ait fait; et tout ce que je puis dire c'est que, s'il a différé d'opinion, il l'a fait avec si peu de chaleur, que ses remarques se sont complètement effacées de ma mémoire, et je maintiens que le gouvernement en remettant au syndicat la tâche de construire le chemin de fer du Pacifique canadien, ne pouvait raisonnablement dire: les droits que le gouvernement a maintenus et qu'il a publiquement déclaré avoir maintenus dans les intérêts du Canada et pour protéger le trafic du chemin de fer du Pacifique canadien, ces droits ne vous seront pas transmis, et maintenant que la tâche vous incombe de maintenir le trafic il nous est indifférent que le trafic aille d'un côté ou de l'autre. Je dis que les intérêts que nous avons aujourd'hui comme canadiens dans ce chemin de fer qui est en sa possession sont toujours le même intérêt national de transporter chaque livre du trafic du Nord-Ouest que nous pouvons transporter, par le centre du Canada et jusqu'à la mer dans notre propre pays, comme ce sera le cas, je l'espère, dans un avenir peu éloigné.